DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme MANIGOD

REGLEMENT GRAPHIQUE ANNEXE

Certifié conforme par le Maire, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal, en date du 11 décembre 2019 approuvant le PLU de Manigod.

Le Maire,
Bruno BONNIER

PIECE N° 5	PROCEDURES			
	ELABORATION : Approuvée le 11 décembre 2019			
	REVISIONS	MODIFICATIONS	REVISIONS SIMPLIFIEES	MISES A JOUR
ECHELLE 1/7500	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :	N°1 Approuvée le : N°2 Approuvée le : N°3 Approuvée le : N°4 Approuvée le :	N°1 N°2 N°3 N°4

CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI à titre indicatif
Gabrielle Maire urbaniste - paysagiste 74 Annecy	TECTA Parc d'activités de la Corbière 74320 SEVRIER Tel 04 50 52 28 03	Diffusion R.G.D. 73-74 Cadastre 2015	Juillet 2016 Novembre 2017 Septembre 2018 Novembre 2019

Origine Cadastre (C) Etat de Mise Internet - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite — Suivi sur NB : Février 2020 - 2014 (v4.14.2) Marquard PLU1900 — le 20-11-2019

LEGENDE

- Zone soumise à un risque d'exposition au plomb,selon l'arrêté préfectoral du 27/12/2005
- Bois et forêts relève du régime forestier
- Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Mise à jour du bâti indiquée à titre indicatif

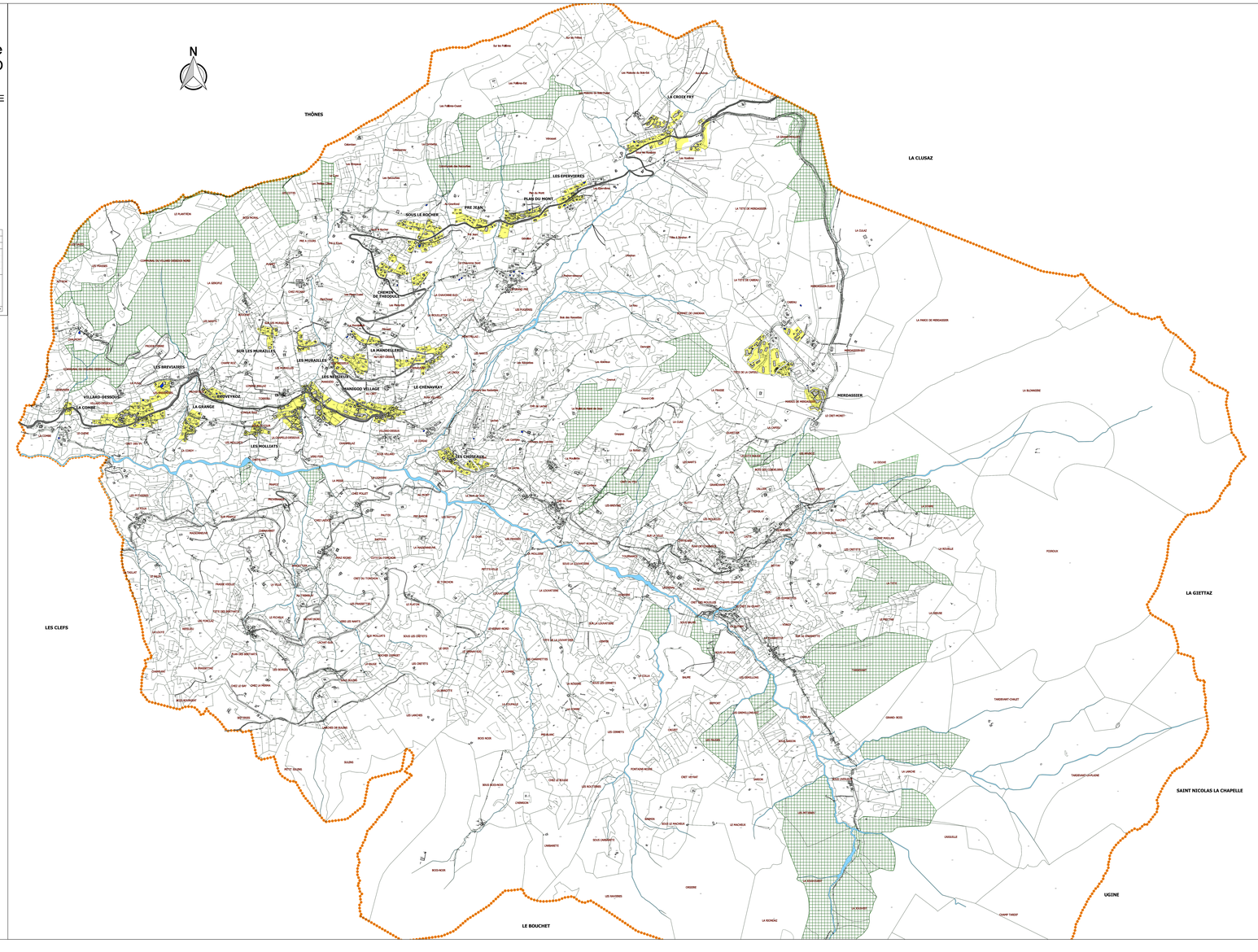
N
THÔNES
LA CLUSAZ
LES CLEFS
LA GIETTAZ
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE
LE BOUCHET
UGINE
LE CROIX FRY
LES EPERVIERES
PRE JEAN
PLAN DU MONT
SOUS LE ROCHER
GRANGE DE THIOGNAZ
LA MANDELLERAZ
LES BREVIAIRES
SUR LES MURAILLES
LES MURAILLES
LES MOLLIATS
LES ROSELLES
MANIGOD VILLAGE
LE CHENAVEAY
LES CHAPELAZ
VILLARD-DESSOUS
LA COMBE
LA GRANGE
SERVEYROZ
MERDASSIER
LA CHAPELLE
LA CHAPELLE
LA CHAPELLE